



## FORMATION RECYCLAGE AMIANTE ENCADRANT MIXTE SOUS SECTION IV

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :** Savoir prévenir le risque amiante. Le programme est adapté au personnel encadrant technique réalisant au sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décisions, technico-commercial des études de l'établissement, des documents techniques où contractuels, de la définition de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques et qui sont également personnels oeuvrant sur chantiers.

**CONTENU DE LA FORMATION :** Conforme au décret du 23 février 2012

**MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :**

[X] **En présentiel**, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

[X] **En classe virtuelle** (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

[X] **En distanciel :** Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin)

[X] **En multi-modal V1 :** En visio conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

[X] **En multi-modal V2 :** Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

**Durée en heures :** 7 heures

**CONDITIONS D'INSCRIPTION : PRE REQUIS :** Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.

Fournir un certificat d'aptitude au poste prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire (arrêté du 23/12/2012, art.3)

Fournir l'attestation de formation de la formation initiale.

**En classe virtuelle :** disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet. Avoir travaillé ou travailler dans la propreté ou l'alimentaire.

**En multi-modal :** disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

**RESULTAT ATTENDU :** Savoir prévenir le risque et mettre en œuvre des mesures sur un chantier en présence d'amiante. Obtenir la certification SS4

**FINANCEMENT POSSIBLE :** CPF, fond d'entreprise, OPCA, fond individuel, AIF.

**PROGRAMME - ACTION DE FORMATION :** aller vers

formation en présentiel

formation en classe virtuelle

formation en distanciel

formation multi modale V1

formation multi modale V2

FORMACODE 22266

Département spécifique PC1111

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE AMIANTE ENCADRANT MIXTE SOUS  
SECTION IV  
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

	DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
		<b>DC1 - ORGANISER ET PILOTER LES INTERVENTIONS EN SS4</b>
		Les maladies liées à l'amiante Rapport tabac amiante Le suivi post professionnel Déterminer la sous section Le processus décret du 4/05/2012 Déterminer la nature d'une opération Connaître, reconnaître des MCA Connaître, déterminer des niveaux d'empoussièremment Connaître les méthodes de travail et les moyens techniques. Phaser une opération, durée, temps de travail
		<b>2 DC2 - CONDUIRE LES INTERVENTIONS EN SS4</b>
		Définition du mode opératoire Les notices de poste Connaître les équipement de protection Connaître les procédures de décontamination La fiche d'exposition La formation des personnels
		<b>3 DC3 - REALISER LES INTERVENTIONS EN SS4</b>
		Connaître les procédures de gestion des déchets
		Conduite à tenir en cas d'accident

**METHODE PEDAGOGIQUE** : Méthode interrogative, explicative et démonstrative reposant sur de nombreux exercices dont 40% de mise en situation.

**METHODE D'EVALUATION** : Questionnaire réponses ouvertes de 20 minutes. Evaluation pratique de 3 heures.

La certification est une attestation de compétence individuelle.

Elle doit être remise (envoyée) directement au stagiaire (décret du 23/02/2012).

L'examen de certification est séquencé de trois domaines de compétences pour lesquelles il faut à minima 50% de réussite.

Le fait d'assister à la formation ne prévaut pas l'obtention de la certification.

Dans le cas d'un échec à un ou plusieurs domaines de compétences, le stagiaire pourra repasser son test à une date ultérieure (avec ou sans formation complémentaire) par le biais d'un test dématérialisé sans coût supplémentaire.

**DATE ET SESSIONS DES FORMATION :**

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**